



Bellot le 05 décembre 2020.

CONSEIL MUNICIPAL CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal :

M. MOREL Frédéric, Mme REIGNOUX Christine, Mme LEROUX SALEINE Marie, Mme HAMEL Pascale, M. DEFER Marc, M. ROUSSET André, Mme PAIX Josiane, M. MIREAUX Jean, M. THOVERON Éric, M. ASTIER Stéphane, M. GIRAUDOT Francis, M. BAYLE Jérôme, M. MIGNARD Laurent, Mme BOREL Emilie.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra :

Le vendredi 11 décembre 2020 à 18h30.

A la maison des associations, face à la cidrerie (au rez-de-chaussée)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil en date du 2 octobre 2020
3. Participation de la commune pour 3 enfants ULIS à Coulommiers.
4. RPQS SNE 2019
5. DM n°7 - participation SMEP
6. DM – Trop perçu rattachements 2019
7. Clôture du budget assainissement
8. Tarifs du cimetière
9. Tarifs de la salle communal et règlement intérieur
10. Tarifs de la cantine et règlement intérieur
11. Frais de scolarité pour les enfants extérieurs à Bellot.
12. Réflexion sur un éventuel RPI pour l'école de Bellot.
13. Reprise ou non de la garderie scolaire en gestion communal et non plus associative.
14. Passation des chemins ruraux du domaine communal privé au domaine communal public
15. Lancement d'une étude sur la faisabilité de réhabiliter le local du P'ti Bellot et ses annexes
16. Représentants de la commune au PNR
17. Représentants de la commune pour les bois communaux – Référent forestier
18. Courrier d'une administrée de Launoy Brulé
19. Subvention à l'association pomme en fête.
20. Délégation de pouvoir donné au maire d'engager des procédures amiables à l'encontre de deux administrés pour non-conformité d'une déclaration préalable de clôture et pour occupation du domaine public.
21. Choix de la charte graphique de Bellot et logo.
22. Questions diverses.

Je vous remercie par avance de votre présence, et vous prie de croire, chers collègues, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Frédéric MOREL, Maire.

P.S. : Si vous ne pouvez pas être présent merci de nous renvoyer le pouvoir ci-joint.

